

écoloPLUS

UNE ÎLE-DE-FRANCE PLUS ÉCOLOGISTE C'EST POSSIBLE
AUTOMNE/HIVER 2014



**PASSE NAVIGO :
OBJECTIF
TARIF UNIQUE !**

Logement, p.10

**PÉNURIE DE
LOGEMENTS :
LE DÉFI**

Aménagement du
territoire, p.13

**L'URGENCE DE
PRÉSERVER
LES TERRES
AGRICOLES**

Économie, p.8

**ÉCHANGER ET
PARTAGER,
ÇA MARCHÉ**

Environnement, p.15

**VISER LE
ZÉRO DÉCHETS**

Santé, p.12

**MANGER LOCAL
ET DE QUALITÉ !
C'EST BON POUR
LA SANTÉ ET
L'EMPLOI**

Démocratie, p.5

**À VOUS
LA PAROLE**

Handicap, p.16

TOUS ÉGAUX

52 écologistes au Conseil régional

52 élus Europe Écologie – les Verts composent la majorité de gauche au Conseil régional. 52 élus, c'est une réelle force pour soutenir les propositions écologiques, pour négocier les améliorations pour l'environnement, le social, la démocratie. 52 élus, c'est déterminant : et c'est grâce à vous !

C'est grâce à vous ! Vous avez été nombreux à nous accorder vos votes. Nous sommes donc désormais un groupe de 52 personnes aux convictions écologistes et humanistes qui ont fait avancer un nouveau modèle et des projets concrets pour les transports en commun, pour l'économie, pour la santé, pour le logement, pour l'agriculture, l'aménagement, pour la préservation de l'environnement...

Améliorer le quotidien

Forte baisse du pouvoir d'achat, chômage élevé, les crises sociétales et environnementales se sont aggravées et les grands élus ne font pas toujours preuve d'une grande responsabilité. Pourtant nous gardons la conviction qu'il est possible d'améliorer la situation. Aussi, loin des tempêtes médiatiques, nous travaillons inlassablement à faire progresser le quotidien de toutes et de tous avec comme souci de vous associer aux décisions. Pendant ces quatre années, nous avons rencontré énormément d'associations, de professionnels et tous les dispositifs que nous avons mis en œuvre ont été construits dans un souci de concertation permanente.

Un effort permanent

À travers ces quelques pages, vous pourrez découvrir une partie de ce qui a été construit depuis 2010. Contrairement à d'autres, nous ne parlons ni de « défaites », ni de « victoires » et restons réalistes pour admettre qu'il reste beaucoup à faire. Dans ce journal, nous voulons parler de ce qui fonctionne et pourquoi pas, susciter de nouvelles envies, de « nouveaux possibles ». C'est dans cet esprit que nous partageons avec vous ces quelques pages dont nous vous souhaitons une agréable lecture. Ensuite, continuons à construire ensemble !

Les élus Europe Écologie – Les Verts au Conseil régional d'Île-de-France

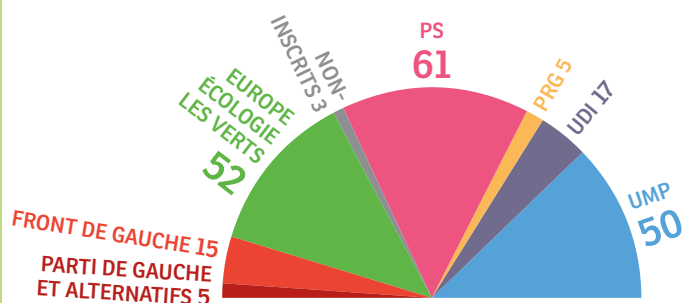
La Région à votre service

Les responsabilités du Conseil régional sont cruciales pour la vie quotidienne des Franciliennes et Franciliens. Sa première mission, à laquelle elle consacre près de 2 milliards d'euros chaque année, c'est le développement et la modernisation des transports en commun. La formation est son deuxième grand mandat, avec la responsabilité des 472 lycées franciliens. Elle travaille aussi aux côtés des 600 000 étudiants en enseignement supérieur, des 100 000 apprentis et des 140 000 bénéficiaires de formation professionnelle continue.

La politique, c'est faire des choix

Mais ça n'est pas tout : la région coordonne l'aménagement du territoire, la politique environnementale (biodiversité, déchets, énergies renouvelables...), finance de nombreuses entreprises, soutient les associations, développe l'offre de logement, ouvre au plus grand nombre une offre sportive et culturelle importante... Le budget annuel de la Région est de près de 4,5 milliards d'euros. Les grandes orientations de ce budget sont décidées par les élus et donc très dépendantes de leurs visions politiques.

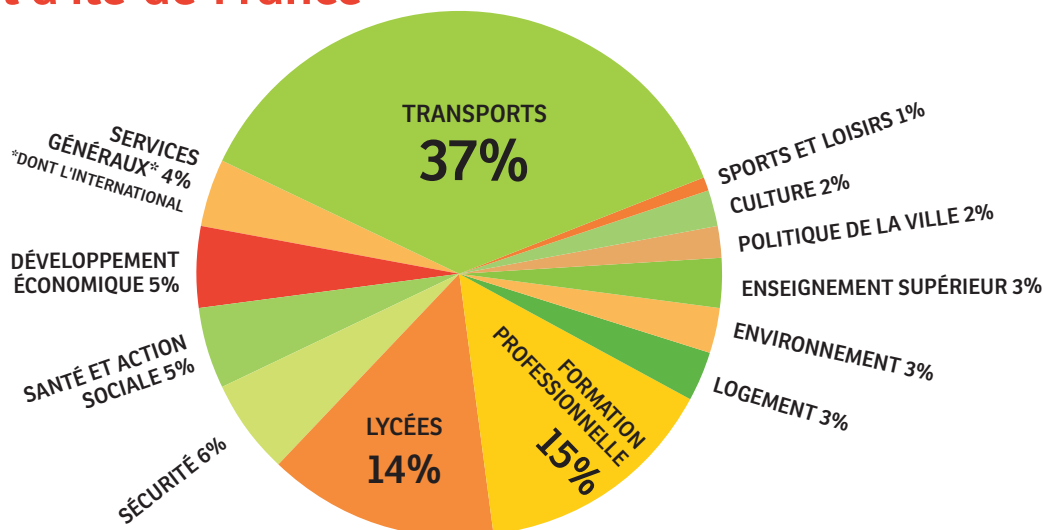
208 conseillères et conseillers régionaux



Conseil régional d'Île-de-France

un budget 2014 de

4,47
milliards
d'euros





PRIORITÉ

2015 : Objectif Passe Navigo Unique

Permettre à toutes et tous de circuler en transports en commun sur l'ensemble du territoire au même prix — celui de la zone 1-2 — est une priorité. Mais la mise en place de cette mesure égalitaire et environnementale n'est pas un long fleuve tranquille

« Ton Passe est dézonné ? » L'expression est désormais passée dans les mœurs ! En effet, cet été, près de 670 000 détenteurs d'un Passe Navigo ont profité du dézonnage pour circuler sans surcoût sur l'ensemble du territoire. La fréquentation des bases de loisirs a même augmenté de 20 à 30 % !

Une mesure d'égalité

La suppression des zones en Île-de-France est une promesse des écologistes, reprise par la majorité régionale. C'est une mesure sociale : il est injuste que ceux qui habitent le plus loin du cœur du territoire, qui sont les moins desservis, soient ceux qui paient le plus cher les transports en commun ! C'est aussi une mesure environnementale : avec

un Passe unique, de nombreuses personnes prendront davantage les transports en commun, laissant leur voiture au garage. Les Franciliennes et Franciliens ne s'y trompent pas : ils sont 80 % à réclamer sa mise en place.

Dézonnage le week-end et les vacances scolaires

Pourtant, chaque année, les écologistes ont dû batailler pour permettre une avancée supplémentaire vers cet objectif. En 2012, le dézonnage du week-end, des jours fériés et le complément de parcours sont instaurés. Ce ticket permet de ne payer que le supplément lors d'un déplacement en dehors de sa zone d'abonnement, même en semaine. En 2013, le dézonnage estival est validé

et depuis cette année, le dézonnage de l'ensemble des vacances scolaires.

Le dézonnage est désormais possible quasiment la moitié de l'année mais il reste un dernier effort à faire pour obtenir les financements nécessaires à sa mise en place permanente.

Ça se jouera à l'Assemblée nationale dans les prochaines semaines et lors des discussions sur le budget régional, fin décembre. Là encore, les écologistes ont bien l'intention de se faire entendre pour que cette mesure d'égalité territoriale voie le jour. ■

PASSE UNIQUE

au prix de la zone 1-2

Avril 2014

Dézonnage de toutes les petites vacances scolaires

Juillet 2013

Dézonnage estival

Janvier 2013

Complément de parcours

Septembre 2012

Dézonnage du week-end

Suppression des zones 8 à 6

NAVIGO

Désormais, 174 jours par an sont dézonnés !

UNE MESURE PLÉBISCITÉE PAR LES FRANCILIENS

80% 

pour la mise en place d'un **Passe Navigo** à tarif **unique**.

PARCE QU'ELLE EST ÉCOLOGIQUE

40% 

sont prêts à **laisser leur voiture** au garage si le **Passe unique** est mis en place.

PARCE QU'ELLE EST ÉGALITAIRE

60% 

des abonnés de la zone 1-5 sont **insatisfaits des transports en commun...** et sont ceux qui paient le plus cher leur Passe.

Que faire avec

49 999

amis

?

- te la péter sur un certain réseau social
- poster des photos de ton chat
- proposer une idée pour ta Région

Chaque Francilien de plus de 16 ans peut proposer une réforme au Conseil régional.
Si elle est soutenue par 50 000 personnes, les élus doivent l'examiner.

Postez vos idées sur www.petitlien.fr/dip



CODÉCISION Banlieues, lycéens, société civile : vous associer aux décisions qui vous concernent

À vous la parole !

Améliorer la vie dans les quartiers, dans les lycées, simplifier les démarches d'obtention de subventions pour les associations... C'est possible en écoutant les besoins des premiers intéressés !



Une « Assemblée des quartiers populaires »

Les habitants sont les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin, alors autant leur demander directement !

Miser sur l'inventivité

Depuis 30 ans, la politique de la ville consiste à mettre des pansements ici ou là sans

jamais demander l'avis des populations. L'«Assemblée des quartiers populaires» au sein du Conseil régional, a pour objectif d'inverser la tendance. Ainsi, chacun pourra s'exprimer librement, élu comme simple citoyen, « expert » comme « novice ». L'idée, c'est

de donner aux collectifs d'habitants et aux associations la possibilité de changer leur quotidien. Il s'agit aussi de dynamiser les quartiers, qui sont une réserve inépuisable d'énergie et de talent. ■

Des budgets participatifs pour les lycéens

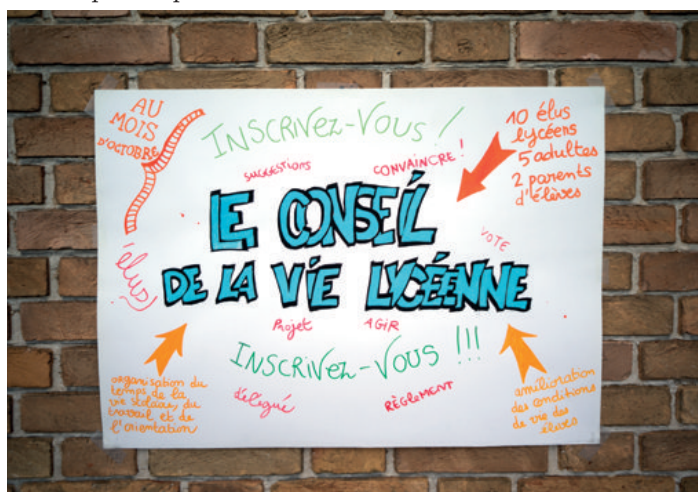
À la rentrée, le lycée d'Alembert à Paris accueillera un pôle culturel imaginé par les lycéens pour s'y réunir et accueillir expositions et défilés de mode. Les lycéens de Moreau à Quincy-sous-Sénart (91), eux, découvriront leur stade tout neuf. Ces projets, ils les ont sélectionnés eux-mêmes. Ils en ont aussi défini les spécificités dans un groupe de travail démocratique.

70 000 euros par projet

Le dispositif « budget participatif des lycées » permet aux lycéennes et lycéens de proposer, concevoir et voter pour un projet d'aménagement de leur lycée, qui sera financé par

la Région jusqu'à 70 000 euros. Dès son lancement, 131 projets ont été présentés et 30 ont été retenus pour la phase test.

À la rentrée 2014, douze lycées supplémentaires seront financés. ■



À l'écoute des associations

Depuis 2010, plusieurs Parlements régionaux de l'écologie ont été organisés : sur la politique des quartiers, les associations, l'environnement, la culture... Ce moment privilégié de concertation entre associations et élus permet de co-construire des dispositifs régionaux au plus proche des besoins. Par exemple, un fond d'urgence a été mis en place pour les associations en difficulté.

Faciliter les démarches

Suite à la concertation de juin 2014 sur la simplification de la politique régionale de soutien aux associations, les élus écologistes ont porté les demandes des associations. Ils ont obtenu l'allègement des démarches administratives, une meilleure garantie, visibilité et pérennité sur le financement. Une rencontre annuelle est prévue entre les différents acteurs pour continuer le travail de concertation. La première a lieu en novembre. ■

LA RÉGION MONTRE L'EXEMPLE

Les prestations de nettoyage de la Région se font désormais en horaires continus et en journée ; le prochain contrat d'électricité pour les lycées devra proposer de 30 à 100% d'énergies renouvelables. Par ailleurs, désormais, les marchés publics émis par la Région doivent prendre en compte des clauses environnementales et sociales.

Viser la transparence

Un plan d'action volontariste va améliorer le taux d'emploi de travailleurs handicapés à la Région, passé de 1% en 2007 à 4,3% en 2014. Enfin, pour une transparence complète, l'ensemble des données détenues par la Région doivent être disponibles en ligne. ■

RÉSEAU Plus de transports en commun pour faciliter les déplacements et limiter la pollution

Galère des transports : la modernisation en marche

Pour en finir avec les pics de pollutions et limiter la galère dans les transports en commun, pour répondre aux besoins des habitantes et habitants de la grande couronne, les réseaux de métro, de RER sont modernisés, les lignes existantes prolongées. Les fréquences de bus sont également adaptées à la demande et de nouvelles dessertes proposées. Un projet sans précédent. L'impact de ces mesures sur la qualité de l'air sera durable.



Vers un grenelle de l'air citoyen

Le pic de pollution de mars 2014 restera dans les mémoires pour son intensité. Avec ou sans pollution, le quotidien n'est plus le même. Il faut évidemment gérer l'urgence mais aussi améliorer la qualité de l'air à long terme. Pour cela, les écologistes ont proposé une grande conférence citoyenne qui rassemblera experts, citoyens, élus, associations... Cette concertation permettra de mettre en place un plan ambitieux de lutte contre la pollution. En ligne de mire : les transports et la motorisation diesel en particulier (plus de 20% des microparticules émises). ■

TOUS À VÉLO !

Bientôt 4 000 km de pistes cyclables

La pratique du vélo a doublé ces dix dernières années. Avec 4 000 kilomètres de pistes cyclables sur l'ensemble de l'Île-de-France, on peut de plus en plus prendre son vélo pour ses déplacements quotidiens ou pour rejoindre les gares. D'ici deux ans, **9 000 consignes sécurisées** permettront d'y laisser les vélos en toute sécurité. La Région consacre vingt millions d'euros par an pour aider les



collectivités à créer des pistes cyclables, notamment en grande couronne afin de mieux desservir le territoire. ■

BUS

Plus de bus, moins de diesel

Plus de fréquence aux heures de pointe, des horaires mieux calculés par rapport aux départs et arrivées de RER... L'offre bus sera désormais mieux adaptée aux besoins des franciliens. Davantage de liaisons de banlieue à banlieue sont aussi progressivement proposées pour éviter le cœur d'agglomération. 60% des moyens de ce plan bus sont destinés à augmenter les dessertes pour la grande couronne francilienne.

Des bus moins polluants

En 2025, l'ensemble des bus seront hybrides, tout électriques ou fonctionneront au biogaz, en fonction des technologies les plus innovantes disponibles. Parce que le diesel est un des principaux responsables de la pollution de l'air aux microparticules, les 9 000 bus des réseaux Optile et RATP seront progressivement remplacés. ■



VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET GAZ

1 000 bornes de recharge

C'est à Marne-la-Vallée que les 256 premières bornes de recharge ont été inaugurées en juin avec une flotte de 50 véhicules destinée à l'autopartage. Pour passer au véhicule électrique ou biogaz, encore faut-il pouvoir les recharger dans de bonnes conditions. Dans moins de cinq ans, mille bornes de recharge rapide accessibles à tous couvriront l'Île-de-France. ■

LA FIN DU RÉSEAU EN ÉTOILE



RER

Améliorer le quotidien

Pour accroître les dessertes et surtout améliorer la qualité de service, des efforts sans précédent ont lieu depuis 2013. Jusqu'en 2017, sept milliards d'euros vont ainsi être investis sur cette période dans pas moins de 42 chantiers.

Un réseau modernisé

Dans deux ans, les RER A, B, C et D auront ainsi été modernisés. De nouvelles rames sont

progressivement mises en service, la fréquence des trains et leur régularité augmentées, l'accessibilité des gares améliorée...

Les lignes de tramway récemment mises en service vont être prolongées et les T6 et T8 inaugurées en décembre. Dès cette année, le tramway couvre 105 kilomètres. Il est fréquenté par près de 500 000 voyageurs par jour. ■

UN INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT

7 milliards d'euros
en quatre ans pour les
transports du quotidien



MÉTRO

Quatre lignes ajoutées et quatre prolongées : 4, 11, 12, 14

Aujourd'hui, pour aller de banlieue à banlieue, il faut passer par le centre de la capitale. Ce qui fait perdre du temps et surcharge les rames. 70% des déplacements sont pourtant réalisés en dehors de Paris intramuros.

72 nouvelles gares

Les futures extensions ou créations de lignes relieront les territoires de la petite couronne

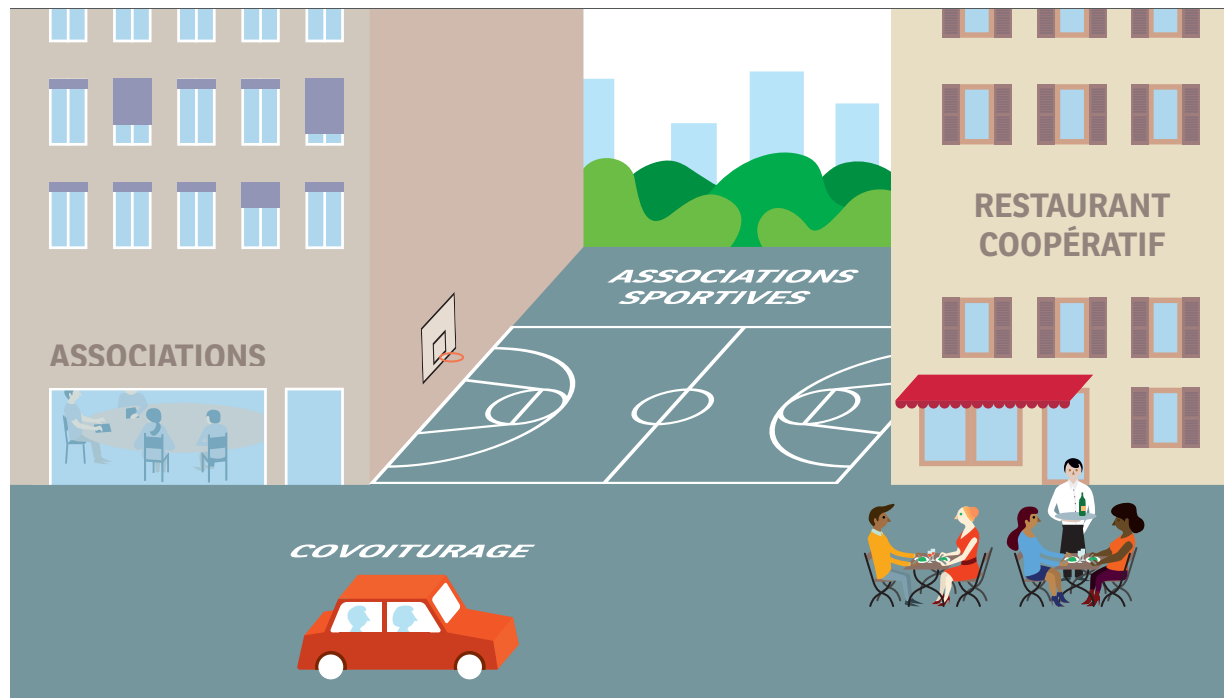
en évitant le centre d'agglomération. 26,5 milliards d'euros : c'est l'investissement nécessaire à la réalisation de ce nouveau réseau, étendu et modernisé. En 2020, une nouvelle ligne verra le jour, la 15 Sud et quatre lignes seront prolongées (les 4, 11, 12 et 14). La 1 et la 10 seront étendues ensuite. Cela représente 205 kilomètres et 72 gares. ■

SOLIDARITÉ, PARTAGE, PROXIMITÉ Vous êtes déjà 10% à travailler dans l'économie sociale et solidaire

Une économie de partage : c'est possible et

Protection de l'environnement, éthique, recyclage, coopération, échange... aujourd'hui, une nouvelle économie est possible pour doper la création d'emplois locaux. À l'heure où les emplois sont sacrifiés pour augmenter les dividendes des actionnaires, où la qualité environnementale est mise à mal par la course à la croissance, l'économie dite « sociale et solidaire » est primordiale. Elle représente déjà 10% des emplois en France. Ces entreprises et associations sont tournées vers la recherche de gains sociaux ou environnementaux, plutôt que financiers.

Qu'il s'agisse de l'association sportive de vos enfants, de votre banque coopérative, de votre mutuelle... les établissements de l'économie sociale font déjà partie de votre quotidien et jouent un rôle décisif pour la cohésion territoriale. Quand la précarité touche 12% des Françaises et Français, il est urgent de changer de système.



« Grâce au Relais, je peux retravailler »



Le Relais est un restaurant d'insertion à Pantin (93). Depuis 20 ans, 2 300 personnes en difficulté d'insertion professionnelle y ont été formées aux métiers de la restauration. Le Relais leur a ainsi permis de retrouver un emploi. Il a aussi nourri des milliers de personnes !

D'autres structures intègrent cette dimension d'insertion, comme les « ressourceries », qui permettent de réparer ou de recycler des objets.

Sans but lucratif, des établissements comme celui-ci ont pour objectif la réinsertion professionnelle ; d'autres auront des objectifs environnementaux, privilégiant une meilleure utilisation des ressources... Tous peuvent participer aux appels à projets régionaux pour bénéficier d'aides financières. Ils peuvent également postuler pour des emplois tremplins. ■

« J'ai échangé mes talents de coaching sportif contre des cours d'anglais »

Grâce aux accorderies, il est possible de partager ses compétences en échangeant du temps et non de l'argent, avec pour principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu ». Trois associations de ce type ont ouvert à Paris l'année dernière grâce à des aides régionales et d'autres se créent sur le reste du territoire. Leur rôle est majeur dans le maintien de liens intergénérationnels mais aussi dans la lutte contre la pauvreté : 20% des usagers de ces services sont sans emploi.

Le troc et l'échange de services se développent également entre entreprises grâce à des plateformes dédiées comme B2b-en-Trade, e-barter... 65% des entreprises françaises sont intéressées par ce nouveau mode de fonctionnement. ■



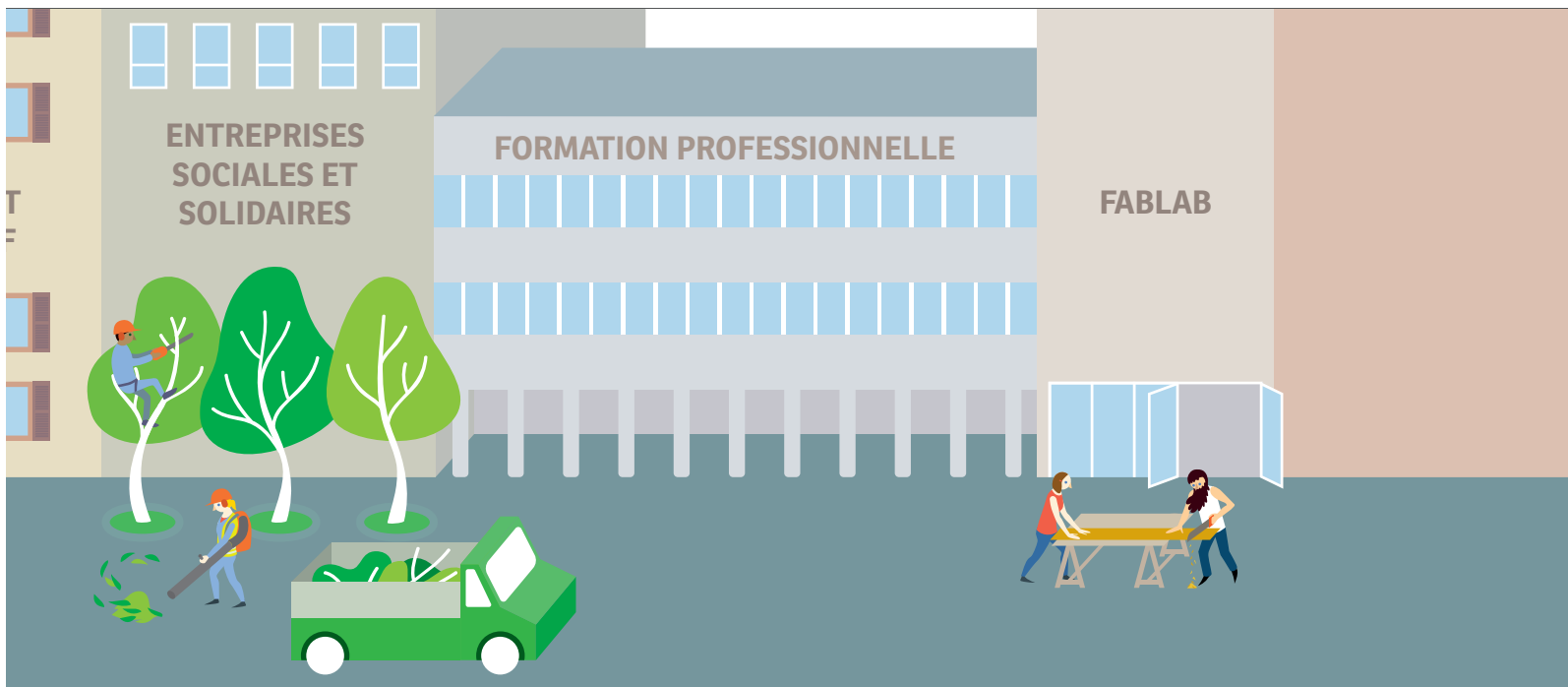
« Je peux fabriquer mes propres objets »



Trouver des ateliers ouverts à toutes et tous, dotés de matériels de réparation de produits électroniques, de découpeuses, fraiseuses et d'imprimantes en trois dimensions, c'est désormais possible dans les ateliers de fabrication numérique franciliens, les « fab labs ». On peut même y inventer de nouvelles méthodes de production, tout en partageant ses outils et compétences.

Le FacLab à Gennevilliers, par exemple, est dédié aux projets menés en collaboration et ouvert à toutes et tous. Fabriquer soi-même ses objets promet un franc succès, mais les réparer aussi : selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 54% des Françaises et Français réparent désormais leur matériel informatique et électronique, plutôt que d'en acheter des neufs. ■

et ça marche !



« Mon projet a été financé par la foule »



Développer une marque de vêtements pour bébé made in France, lancer une enquête sur les trafics de bois illicites au Congo, monter un atelier de cuisine bio à Paris, créer une école de batterie itinérante... autant de projets qui verront le jour grâce au financement participatif. Le principe : via une des **37 plateformes** de crowdfunding, comme KissKissBankBank, Ulule, Wiseed... les porteuses et porteurs de projets présentent leurs idées et proposent des contreparties aux contributeurs. En France, au 1^{er} semestre 2014, 66,4 millions d'euros ont été levés (le double de l'année précédente), grâce à un million de contributeurs. Ces plateformes peuvent désormais bénéficier de financements régionaux pour se développer. ■

« J'achète mes fruits et légumes avec une monnaie locale »

À Montreuil, la monnaie locale s'appelle « la Pêche ». Le projet de Grigny, dans l'Essonne, prévoit de l'appeler « le Lac ». Dans une vingtaine d'autres villes en France (4 000 dans le monde), il est possible de faire ses courses ou payer des services (comme le coiffeur, l'électricien...), avec ces **bons d'achats** qui s'obtiennent à des comptoirs dédiés. Ils circulent ensuite dans un périmètre limité chez des commerçants agréés.

Les monnaies existantes confirment l'effet dopant sur l'économie locale. L'objectif des écologistes : encourager l'économie réelle et protéger nos commerces de proximité. La Région propose désormais conseils et financements pour leur mise en place. ■



« J'ai pu verdir mes compétences »



Une formation spécifique sur la rénovation énergétique, sur la consommation d'énergie, sur le recyclage des déchets... Le panel de formations professionnelles proposées intègre de plus en plus la dimension écologique.

Des métiers d'avenir

Les besoins en formation sont ainsi anticipés, l'offre est constamment adaptée aux nouveaux métiers et intègre l'accompagnement à la reconversion vers les métiers verts. Par exemple, **des modules environnement/santé** ont été rajoutés à des filières comme le pressing, la coiffure, l'esthétique, le bâtiment... L'offre de formation aux métiers agricoles s'est également étoffée. ■

LES FRANÇAIS PRÊTS À CONSOMMER AUTREMENT

Un million
de personnes en France ont déjà fait un prêt ou un don pour financer un projet en commun

75%
des Français ont déjà acheté un bien d'occasion en 2012, contre 59% en 2004 (source ADEME)

DENSIFICATION Concilier nature et construction de logements, rapprocher lieux de vie et de travail

Logements : construire plus, bétonner moins !

Répondre à la pénurie de logements et empêcher l'augmentation des loyers est un enjeu régional majeur. Pas question pour cela de sacrifier les derniers espaces verts en centre ville ou de grignoter les terres agricoles ! Les zones denses, la proximité avec les transports en commun et les bassins d'emplois sont privilégiées.



HABITAT SOCIAL

500 000 demandes non satisfaites

Aujourd'hui, près de 70% des douze millions de Franciliens et Franciliennes entrent dans les critères du parc social. 500 000 demandes de logements sociaux ne sont pas satisfaites sur le territoire. Il est crucial d'en construire davantage.

Une urgence : les copropriétés dégradées

Un milliard d'euros a été consacré au logement sur la mandature. 50 000 logements sociaux et très sociaux ont ainsi été construits. Les besoins sont importants également pour les étudiants ou les jeunes actifs. Plus de 11 000 logements leur ont été dédiés.

Un autre problème majeur existe en Île-de-France : les copropriétés dégradées dont les propriétaires, en grande précarité, ne peuvent plus assurer les travaux d'entretien ou de sécurité. Elles représenteraient 15% du parc francilien. Depuis 2010, un plan d'aide de 35 millions d'euros a déjà permis de rénover 22 000 logements.

Les objectifs régionaux incluent également la rénovation du parc public et privé existant ainsi que l'amélioration du cadre de vie des quartiers. Au programme : la réfection de toitures, d'éclairage, l'aménagement de voiries, d'espaces publics, de squares... ■

UN TERRITOIRE TRÈS PEUPLÉ

12 millions d'habitants
soit 1 français sur 5

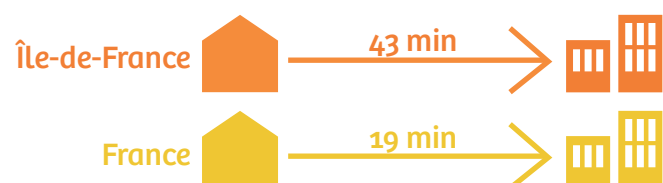
UNE POPULATION STABLE

plus de naissances que de décès :
solde naturel : 110 000/an

mais plus de départs que d'arrivants :
solde migratoire : - 45 000/an

RAPPROCHER DOMICILE ET TRAVAIL EST PRIMORDIAL

Les Franciliens mettent deux fois plus de temps à rentrer chez eux :



Crédit photo : Alexandre Coïa - Allikphoto



TÉLÉTRAVAIL pour permettre à chacune et chacun de travailler plus près de son domicile, plus de 60 centres de télétravail ont été financés. Paris et la Seine-et-Marne sont, pour l'instant, les plus équipés. Mais la demande augmente partout. ■

GRANDS PROJETS INUTILES

Investir mieux, pour toutes et tous !

Ils promettent emplois et détente. À Gonesse avec EuropaCity, ses centres commerciaux et salles de spectacle... À Saclay avec le pôle de compétitivité, à Évry avec le grand stade, en Seine-et-Marne avec Villages Nature... Mais la réalité est autre. La seule certitude dans ces projets pharaoniques est la destruction irrémédiable de terres fertiles et l'utilisation d'argent public pour servir des promoteurs privés sous le prétexte de créations d'emplois.

Des emplois déplacés

En Île-de-France, il y a déjà trop de centres commerciaux. L'ouverture des prochains ne fera qu'entraîner la fermeture des précédents. Ainsi, à Gonesse, pour le projet EuropaCity, des emplois seront déplacés mais pas créés. Pour éviter la fermeture des petits commerces de proximité ou encourager leur réapparition, pour créer de l'emploi local de qualité, il ne faut pas multiplier les grandes surfaces inutiles. Autre exemple : à Saclay, la concentration de chercheurs et d'étudiants videra les autres sites de recherche franciliens. Pour éviter d'aggraver les inégalités territoriales, il est crucial de lutter contre une trop grande spécialisation des territoires. Quel besoin a-t-on du stade d'Évry quand le stade de France

est sous-exploité ? Il serait plus efficace d'aider les commerces de proximité en accompagnant les communes et les quartiers dans une politique de la ville plus adaptée ! ■

RÉNOVATION THERMIQUE

Divisez par cinq votre facture de chauffage !

Vivez-vous dans une passoire thermique ? Chaque ménage francilien dépense en moyenne entre 100 et 150 euros chaque mois pour se chauffer. La facture représente près de 10% du budget d'une famille, soit autant que les dépenses consacrées aux loisirs ou aux vêtements. Si votre consommation d'énergie dépasse 10% de votre budget, vous êtes un « précaire énergétique », et il y a de fortes chances que votre habitation, mal isolée, soit une « passoire thermique ». C'est le cas de 700 000 Franciliens.

18 000 opérations d'isolation

Pour aider les Franciliens à financer leurs travaux et à dépenser moins d'énergie, de nombreux investissements ont été réalisés depuis 2010. Par exemple, 18 000 opérations d'isolation ont été réalisées. Pour accélérer ces travaux, une



agence régionale spécialement dédiée au financement de la rénovation thermique a même été créée : la « Sem Énergie Posit'if ». Le principe est simple : l'agence paie la totalité du coût des travaux et elle est remboursée sur les économies d'énergie du particulier. On peut ainsi diviser par cinq le coût du chauffage, et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Bref, tout le monde y gagne, même les générations futures ! ■

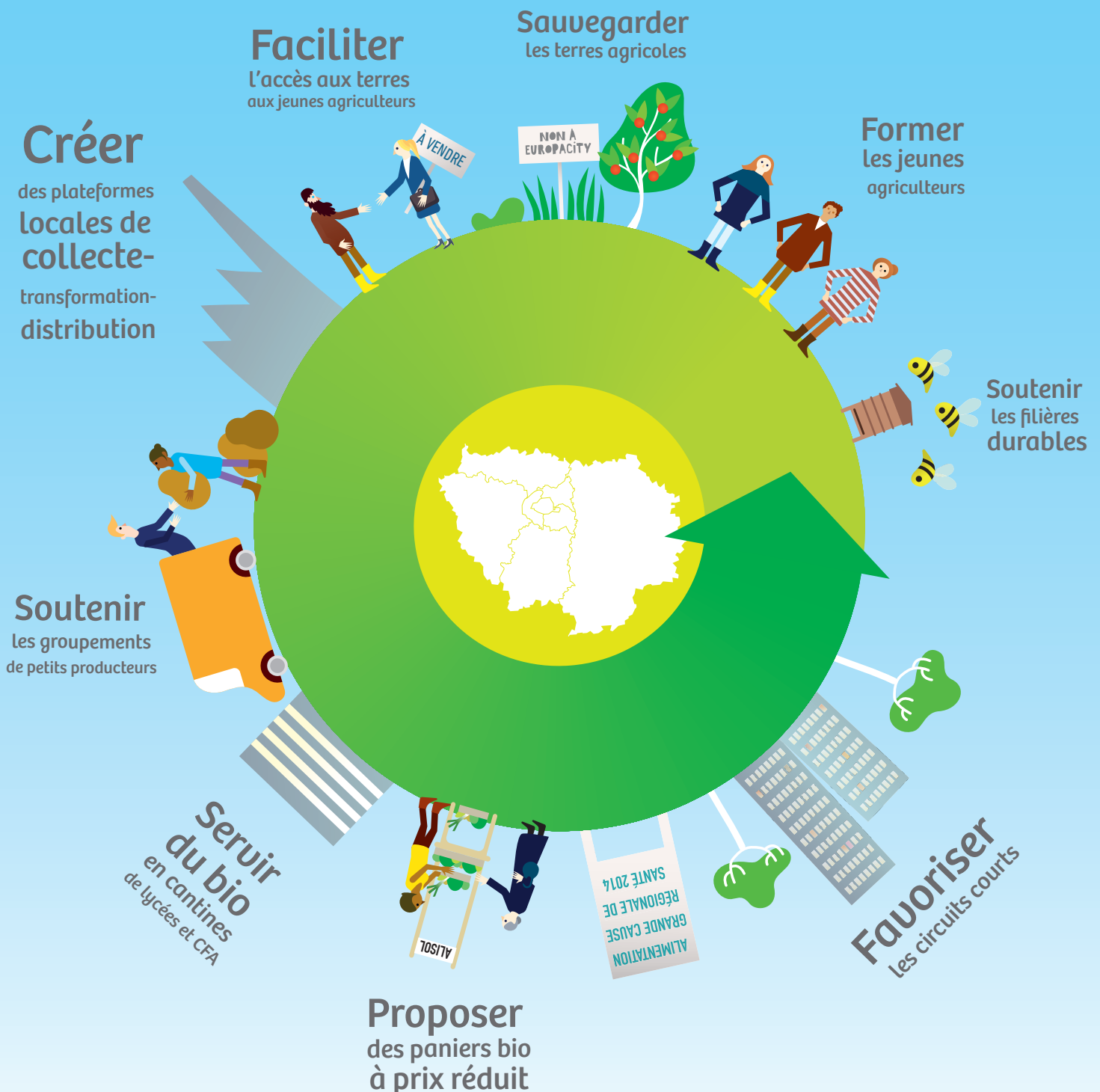
La folie des grandeurs



DU CHAMP À L'ASSIETTE Préserver une agriculture paysanne pour nourrir les Franciliennes et les Franciliens

Manger mieux et local, c'est bon pour la santé et l'emploi

NEUF MESURES POUR DÉVELOPPER L'ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ



seulement **3,6%** des exploitations franciliennes en bio

soit **1,5%** de la surface agricole totale

SOLIDARITÉ

Tout le monde a droit au bio !

L'Organisation mondiale de la santé l'affirme depuis dix ans déjà : manger sainement permet de réduire le risque d'allergies, de troubles cardiaques, d'obésité et de certains cancers. Mais encore faut-il en avoir les moyens !

Éviter les maladies chroniques

Les populations à faibles revenus sont parfois contraintes à une alimentation premier prix, plus faible en fibres et en nutriments mais trop riche en graisse et en sucre. Une alimentation qui augmente leurs risques de subir des maladies chroniques.

Réduire cette « fracture alimentaire », tel est l'objectif

du dispositif régional « Alisol », pour « alimentation solidaire ». À destination d'associations, épiceries solidaires, groupements d'agriculteurs, entreprises de l'ESS de type coopératives... il prévoit de financer la moitié du coût de la distribution de produits locaux, bio ou de qualité à destination des populations cibles.

Et il est urgent d'agir : d'après l'Observatoire régional de la santé, le quart des franciliens souffre d'une maladie chronique, 7,4% de la population francilienne est par ailleurs touchée par les maladies cardiovasculaires et 5,8% par des maladies endocriniennes ou métaboliques. ■



AGRICULTURE URBAINE De plus en plus de communes franciliennes font le choix de planter des arbres fruitiers plutôt que des platanes. Des fruits disponibles et gratuits dans les centres urbains. C'est aussi ça l'agriculture de proximité. ■

LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

Des légumes, pas du bitume !

Depuis l'année dernière, l'Île-de-France compte moins de 50% de terres agricoles.

Pour protéger ces terres mais aussi les espaces verts et les forêts, l'outil d'aménagement « Île-de-France 2030 » prévoit de sanctuariser les terres agricoles franciliennes.

Les maires devront respecter ses prescriptions et limiter l'étalement urbain. Par ailleurs, l'Agence des espaces verts est un organisme financé par la Région qui acquiert des forêts, espaces verts et agricoles pour les valoriser et les protéger. ■

EUROPACITY : BIENTÔT UN MÉGACENTRE COMMERCIAL BÂTI SUR DES CHAMPS

MAIS... COMMENT JE VAIS MANGER ?

VOUS IREZ AU SUPERMARCHÉ !

**L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRE FERTILE MAIS MENACÉE**

Début 2013, la surface de zones agricoles est passée sous la barre des 50%.



Les Franciliens importent plus de **90%** de leur alimentation

Un p'tit coin d'paradis contre un coin d'béton



Comment aménager un potager ? Grâce au dispositif « Jardins solidaires » mis en place en 2012, une centaine de jardins ont reçu une aide comprise entre 300 et 10 000 euros pour l'aménagement et l'achat de matériel. Ces aides sont accessibles aux associations, groupements d'habitants, communes et bailleurs. Les jardins collectifs renforcent les liens de quartier et favorisent l'accès pour toutes et tous à des produits maraichers frais, de saison et de qualité. Ce sont en plus de formidables outils pédagogiques pour enfants... et adultes. À vos râteaux ! ■

L'ÎLE-DE-FRANCE C'EST AUSSI

10

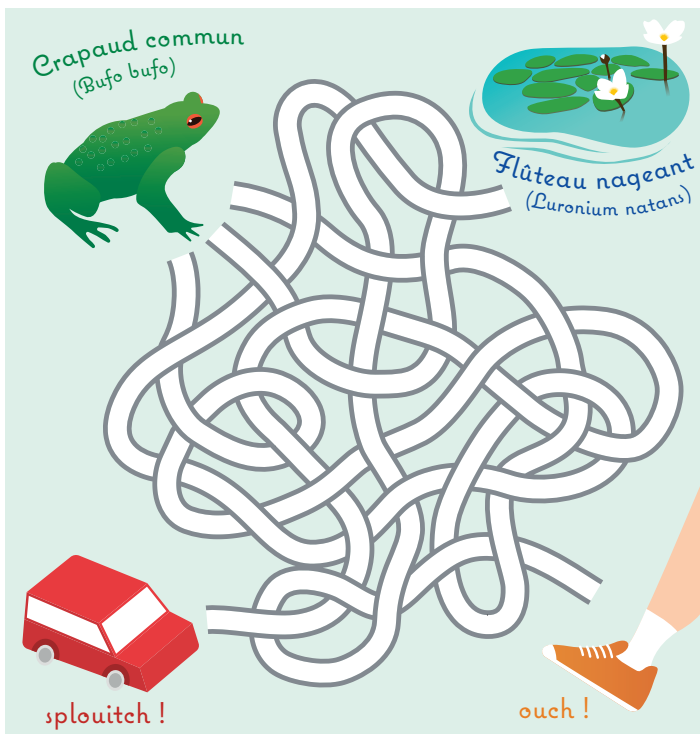
réserves régionales
naturelles

10 000

espèces animales
protégées

TRAME VERTE ET BLEUE

Aidez le crapaud à atteindre son aire de reproduction sans se faire écraser !



BIODIVERSITÉ 34 sortes de poissons, 13 catégories d'amphibiens, 178 espèces d'oiseaux autochtones, 40 types d'orchidées sauvages... La biodiversité est exceptionnelle en Île-de-France. Pour assurer la survie des espèces, il faut les laisser se développer et circuler sur le territoire grâce à des continuités végétales (les trames vertes) ou aquatiques (les trames bleues). 1 900 ruptures de ces continuités ont été identifiées. Elles seront comblées en ajoutant notamment des haies ou des plans d'eau. Par exemple, lors de l'extension de la base de loisirs de La Corniche des Forts (93), les 20 hectares d'espaces boisés sur 27 où se concentrent la faune et la flore naturelles les plus sensibles et remarquables ont été sauvegardés. Sur les sept hectares aménagés pour accueillir notamment un gîte et un centre équestre, des mares et des continuités herbeuses assureront la circulation de ces espèces vers d'autres espaces naturels. ■

VALORISATION

De l'énergie avec des déchets

Résidus agricoles, déjections animales, déchets de restauration, déchets d'industrie agroalimentaire, boues urbaines... En transformant cette biomasse par méthanisation, on obtient du biogaz. Un biogaz qui peut ensuite donner de l'électricité, de la chaleur ou être transformé en carburant.

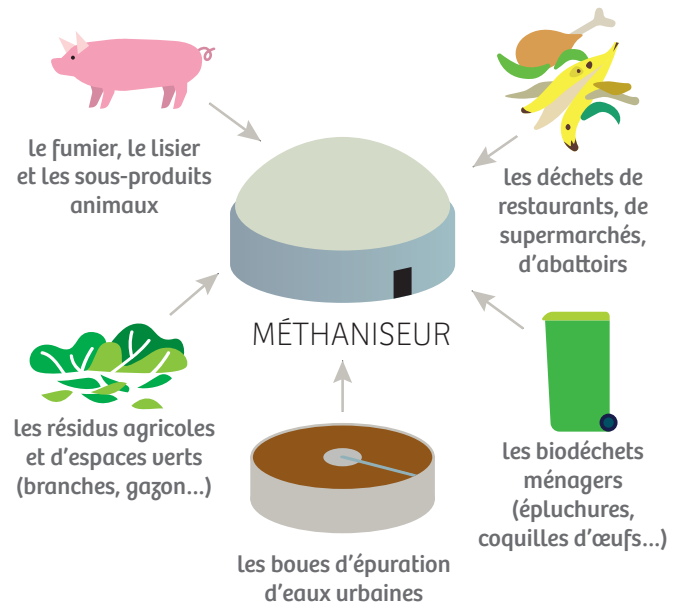
Doubler la production d'énergie renouvelable

Onze millions de tonnes de déchets organiques sont produites par an sur le territoire.

Pour doubler la production d'énergie renouvelable en Île-de-France et valoriser des déchets encore trop souvent enfouis ou brûlés, les écologistes ont insufflé un programme de développement de la méthanisation.

En 2012, onze unités seulement existaient sur le territoire et une vingtaine d'autres étaient en projet. Les fonds régionaux devraient permettre d'atteindre jusqu'à 56 unités de méthanisation en 2025 et 105 unités en 2050. ■

QU'EST CE QU'UN DÉCHET ORGANIQUE ?



RECYCLAGE

La nouvelle vie d'une armoire



Mardi, du camion au dépôt, une armoire un peu vieillotte et légèrement brinquebalante arrive. Elle rejoint ses congénères dans le « dépôt », lieu de stockage avant réparation. D'autres ont été ramassées en dépôt sauvage ou récupérées dans les entreprises ou chez les particuliers. Celle-ci a été apportée par quelqu'un qui n'en avait plus l'utilité. Il a choisi de lui donner une deuxième vie.

Mercredi, à la Collecterie de Montreuil, visite médicale. Réparable ? Quand la réparation est impossible, les armoires sont recyclées ou valorisées (pour produire de la chaleur par exemple). L'incinération ou l'enfouissement ne sont choisis qu'en dernier recours. Diagnostic : il suffit de la retaper un peu et elle sera comme neuve.

Jeudi, à l'atelier « petites réparations », une cure de beauté l'attend. Les vis manquantes pour une bonne fermeture des portes sont ajoutées, le pied qui la rendait bancal est réhaussé, elle est poncée, repeinte. Rafraîchie, elle reprend son cycle de vie. Bientôt, « l'atelier menuiserie » permettra d'effectuer des réparations plus importantes, lui ajouter des étagères, un pied ou une porte...

Quelques jours plus tard, l'armoire est revendue par une association partenaire ou en boutique. Depuis 2011, plus de 25 ressourceries/recycleries ont été soutenues par la Région sur le territoire. L'objectif : réduire la quantité de déchets et favoriser les emplois d'insertion. La région Île-de-France est la seule à avoir en charge la planification de la gestion des déchets (déchets ménagers mais aussi déchets dangereux, d'activités de soin ou de chantier). La priorité constante : la réduction à la source, le recyclage, la réutilisation. ■

DÉCHETS DE CHANTIER

Pour que la Seine-et-Marne ne soit plus le déversoir francilien

La Seine-et-Marne absorbe chaque année 80 à 90% des déchets de chantiers générés sur l'ensemble de l'Île-de-France ! Une injustice flagrante à laquelle il convenait de mettre fin ! En Île-de-France, les trente millions de tonnes de déchets de chantier générés chaque année sont gérés par le Conseil régional. En concertation avec les acteurs du secteur, un plan de gestion a été validé cette année. Celui-ci prévoit avant tout de mettre l'accent sur la prévention et la réutilisation de ces déchets,

pour éviter d'avoir à les traiter. En 2020, ce plan prévoit ainsi qu'on puisse réutiliser 80% des composants de chaussée récupérés pendant des travaux. Les terres et le béton devront aussi être remis en circulation. Quand l'enfouissement sera nécessaire, il devra être réalisé en priorité sur le département qui a généré les déchets. **Un moratoire protégera la Seine-et-Marne** : aucun nouveau centre de stockage de déchets ne pourra être créé sur ce territoire pendant les trois prochaines années. ■



ÉCONOMIE CIRCULAIRE Réutiliser les déchets de chantier pour reconstruire sur place ? C'est le pari des étudiants en architecture du collectif Bellastock. À l'Île-Saint-Denis, le futur écoquartier s'inspirera de leurs expérimentations. ■

HANDICAP Accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs : La Région s'organise

Trois millions de Franciliens en situation de handicap



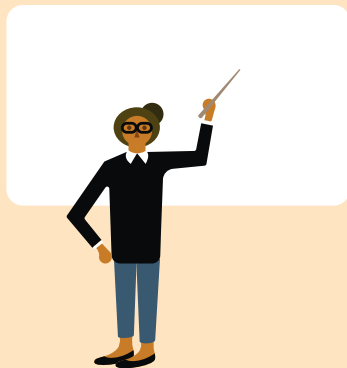
Crédit photo : UCPA

Pouvoir accéder aux bâtiments, aux transports en commun, à un logement adapté ; choisir une formation, trouver un emploi, pratiquer des activités culturelles ou sportives, accéder aux soins... quel que soit son handicap. Pour une réelle égalité des chances dans tous les domaines, une nouvelle politique transversale a été élaborée après deux ans de concertation avec les citoyennes et citoyens concernés. Des fiches d'actions concrètes ont été élaborées et l'efficacité des différents dispositifs sera évaluée chaque année pour améliorer l'action publique régionale. ■

Pour développer la prévention : les grandes causes régionales



1.
financement



2.
organisation de cycles
de conférences



3.
soutien du travail
d'information
des associations

QUELQUES GRANDES CAUSES :

2011 : « Autisme », première grande cause régionale suite aux conclusions des Assises régionales de 2010

2012 : « Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées »

2013 : « Information sur les effets des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine »

2014 : « Accompagnement des changements de comportements alimentaires »

Un problème de santé ? Les réponses des écologistes à la Région

« Le 10 du mois, je n'ai plus d'argent, alors, me soigner, j'oublie. »

« Mon ado dort mal. »

« Mon pote boit trop. »

« Je ne veux pas accoucher dans un hôpital surmédicalisé. »

« Mon frère est toxicomane, j'ai peur pour sa santé. »

« Il n'y a pas de médecin ni d'infirmier près de chez moi. »

« Je ne sais pas où aller pour avorter. »

Aide de 100 € par an pour que les boursiers puissent adhérer à une complémentaire santé.

Sensibilisation des jeunes sur les conséquences des conduites à risque et du manque de sommeil.

Création de maisons de naissances.

Expérimentation de salles de consommation à moindres risques.

Financement d'étudiants en médecine en contrepartie de leur installation dans un lieu prédéfini.

Maintien d'unités d'interruption volontaire de grossesse.

CANTINES

Une tarification adaptée aux revenus



La tarification ÉquiTable est déjà mise en place dans le 93 et le 95, et le sera bientôt dans le 94 et le 77. Elle s'étendra ensuite progressivement aux autres départements.

Les repas seront facturés selon le quotient familial, **entre 1,50 et 4 euros**. L'introduction de produits locaux, frais et bio dans les cantines est en cours. ■

VIOLENCE CONJUGALE

Protéger les femmes en danger

Téléphoner pour sauver sa vie ? C'est l'idée des téléphones d'alertes fournis aux femmes en très grand danger. Plusieurs dispositifs existent pour protéger les femmes victimes de violences conjugales, comme des modules de formation sociale spécifiques pour mieux les accompagner, comme le développement de **capacités d'hébergements...**

Avec l'Observatoire de la violence faite aux femmes, conférences et recherches ont été menées cette année pour mieux connaître les dimensions de cette violence et mieux adapter les politiques publiques. ■

INTÉGRATION

8 500 personnes dans 150 bidonvilles

Des financements existent pour permettre l'insertion des populations Roms. Parmi les projets soutenus : la viabilisation de terrains, la création d'hébergements temporaires, la création de **villages d'insertion**, l'aide à l'accès aux soins. Mais les fonds alloués n'ont pas été dépensés. C'est aux élus locaux de demander ces subventions et ils se sont montrés frileux sur la question. Mais il y a de bons exemples : à Triel-sur-Seine, dans les Yvelines, le ramassage scolaire est assuré pour les enfants des trente familles concernées ; plusieurs familles ont déjà été relogées. ■

COOPÉRATION

La solidarité se joue aussi à l'international

Malgré ses inégalités, l'Île-de-France est la région la plus riche d'Europe. Elle se doit de montrer humanité et solidarité. Soutien aux réfugiés climatiques, préservation des biens publics mondiaux — comme l'environnement, la santé, les connaissances — promotion du pluralisme culturel ou d'une culture de paix dans les zones de conflits, telles en sont les ambitions. À noter : la Région Île-de-France est la première à avoir initié une **coopération avec Jérusalem-Est**, pour avancer vers la paix et améliorer les conditions de vie des populations locales. Une question plus que jamais d'actualité. ■

FABRIQUES DE CULTURE

Le 6B à Saint-Denis intègre les riverains aux créations artistiques

Le 6B, c'est 170 artistes résidents rassemblés sur une ancienne friche industrielle de 7 000 m², à Saint-Denis, transformée depuis cinq ans en un lieu de travail partagé, de création et de diffusion culturelle. C'est le crédo des Fabriques de culture : des lieux délaissés et délabrés investis par des collectifs d'artistes pour créer en impliquant les populations locales.

Questions à Julien Beller, président de l'association.

Écoloplus : Le 6B entre dans le dispositif régional des Fabriques, né il y a deux ans. Qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Julien Beller : Nous avons participé comme d'autres, à la mise en place du dispositif. La Région soutient financièrement notre collectif de 170 artistes avec 80 000 euros par an pendant trois ans pour le fonctionnement et 240 000 euros pour des travaux. Ces moyens vont nous permettre de stabiliser et de renforcer le projet.

Écoloplus : Quel est l'ancrage territorial du projet, caractéristique essentielle d'une Fabrique ?

J.B. : Le 6B a de multiples

liens avec le territoire et ses habitants. La grande majorité des résidents vient de Saint-Denis, beaucoup travaillent sur des projets avec la population ou donnent des ateliers gratuits pour les riverains : arts plastiques, burlesque, graff... Et puis le 6B est pleinement intégré au quartier : loin d'être un satellite hors-sol, il est un élément central de la réhabilitation en cours d'un territoire qui a besoin d'identité.

La programmation du 6B, implanté dans un territoire populaire, tout en étant proche de Paris, est à l'image de la mixité des publics. On y produit des concerts, on y présente des expositions temporaires, on y donne des cours. ■



LOISIRS

Quatre parcs naturels et douze bases de loisirs pour s'évader

Près de 6 000 kilomètres de sentiers de randonnée, de nombreuses activités, du nautisme, de l'équitation, du VTT, du golf... Les possibilités de détente ne manquent pas. Les quatre parcs naturels représentent 18% du territoire et bénéficient de programmes de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager.

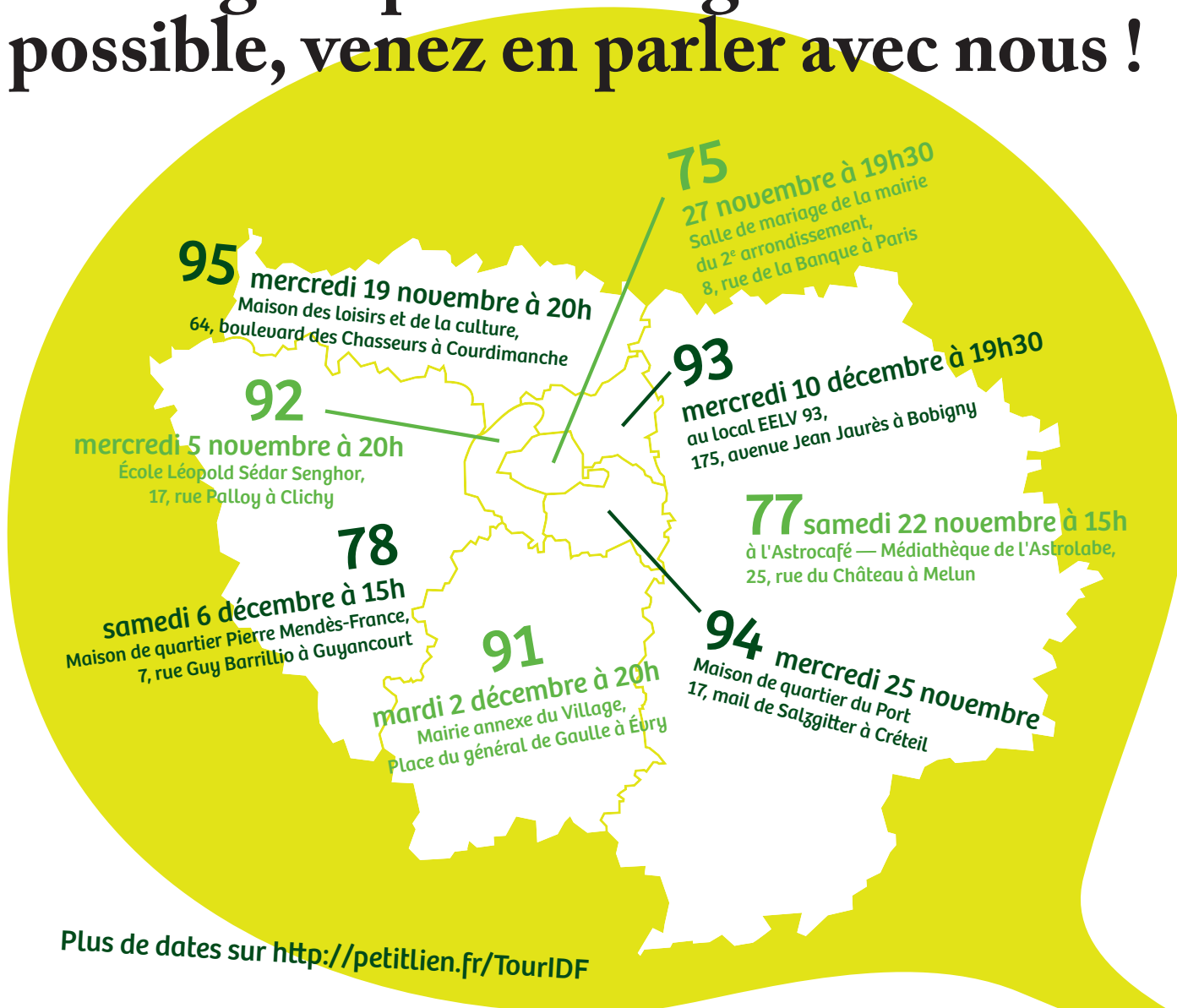
3 000 hectares d'activités

Les douze bases de loisirs comprennent 3 000 hectares d'activités diverses. Autant de possibilités de détente pour les familles qui ne peuvent pas partir en vacances. La fréquentation des bases de loisirs a beaucoup augmenté les deux étés derniers, grâce au dézouage estival du Passe Navigo, qui permet de circuler sans surcoût sur toute l'Île-de-France. ■



RETROUVEZ-NOUS

Une région plus écologiste c'est possible, venez en parler avec nous !



CONTACT EELV

Il y a toujours un groupe près de chez vous !

courriel : idf@eelv.fr

site : idf.eelv.fr pour le parti et elus-idf.eelv.fr pour ses élus

Et sur les réseaux sociaux :

Twitter : @EELVIdF et @EELV_crlIdF

Facebook : eelvidf et Europe Écologie Les Verts - Région IdF

EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS ÎLE-DE-FRANCE

5, rue d'Arcueil, 75014 Paris

Direction de la publication : Jean-Luc Dumesnil et Annie Lahmer.

Coordination : Therry Dolleans, Marion Jeune et Agathe Remoué

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Antoine Alibert, Vincent Boudghène-Stambouli, Boris Lambert, Pauline Le Roux, Madeleine Rezkalla.

Maquette, photos et illustrations : Laura Pigeon.

Impression : SCOP Presse Pluriel,

19 rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris

Dépôt légal : Novembre 2014.

Ne pas jeter sur la voie publique

Aidez-nous à faire progresser l'écologie !

Rejoignez-nous sur idf.eelv.fr/adherer

- J'adhère à Europe Écologie - les Verts (à partir de 36€/an)
- J'adhère à la coopérative écologiste (20€/an)

Soutenez-nous

- Je fais un don (déductible à 66% de l'impôt sur le revenu)

_____ € montant libre* à envoyer par chèque à l'ordre d'EELV IDF.

Il vous sera adressé en retour un reçu fiscal.

*Après réduction d'impôts, mon don de 10€ ne revient qu'à 3,40€.

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque au 5, rue d'Arcueil, 75014 Paris

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

COURRIEL : _____



« Avant les écolos,
on avait des zones
en Île-de-France,
mais ça c'était avant* »

*Désormais, 174 jours par an sont dézonés.



UNE RÉGION

UNE ZONE

UN TARIF

2010
Suppression
de la zone 6

2012
Dézonage
des week-ends

2013
Dézonage
des grandes vacances

2014
Dézonage
des petites vacances

NAVIGO

PASSE
UNIQUE

au prix de la zone 1-2